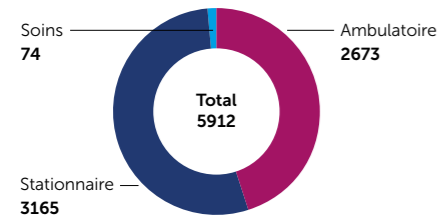


# Où va-t-on?

L'assurance-maladie complémentaire s'inscrit dans un contexte en pleine mutation. Quels changements ont déjà eu lieu, et dans quelle direction les offres pourraient-elles évoluer?

## Prestations assurées

Primes brutes comptabilisées pour les assurances complémentaires, 2019, en mio. CHF <sup>1</sup>



## Un net recul

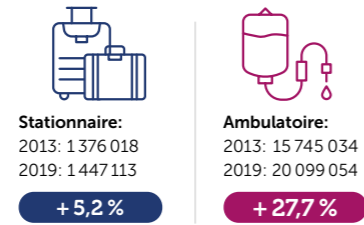
La popularité des assurances complémentaires d'hospitalisation a diminué ces dernières années <sup>2</sup>

● <b>Division commune Suisse entière</b>	2002: 41,6%	2019: 31,1%*	-25,2%
● <b>Division privée</b>	1996: 10,1%	2019: 3%*	-70,3%
● <b>Division demi-privée</b>	1996: 18,8%	2019: 7,4%*	-60,6%
● <b>Offres particulières (p. ex. produits flexibles)</b>	2006: 1,2%*	2019: 9,3%*	+675%

\* y c. assurés qui possèdent une assurance de base auprès d'un autre assureur LAMal

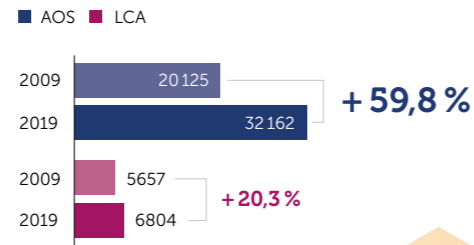
## Montée de l'ambulatoire

Les traitements ambulatoires à l'hôpital augmentent <sup>3</sup>



## Plus de croissance dans l'AOS

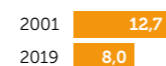
Augmentation du volume de primes dans l'AOS et la LCA, en mio. CHF <sup>4</sup>



**Besoin accru:** près de 80% de la population possède une assurance complémentaire <sup>5</sup>



**Durée de séjour en baisse:** durée moyenne des séjours hospitaliers (nombre de jours total, y c. cliniques spécialisées) <sup>6</sup>



## Hier

Nettes différences entre les prestations: chambres à plusieurs lits, choix limité de l'hôpital et confort sommaire.

## Aujourd'hui

Toujours plus de prestations de confort, aussi dans l'assurance de base; généralisation du libre choix de l'hôpital; nombreux «biens de consommation» tels que le fitness, la médecine alternative, les aides visuelles. Pression de la FINMA sur les primes et les tarifs.

## Demain

Des idées de produits novatrices rendent le domaine des assurances complémentaires plus diversifié et plus flexible.

- Hospital at home**  
Prestations supplémentaires en ambulatoire, p. ex. service de repas, hébergement du patient à l'hôtel, suivi et prise en charge médicale en ligne.
- Financement LCA au-delà de l'obligation de prestation de l'AOS**  
Financement d'innovations qui ne sont pas encore prises en charge par l'assurance de base.
- Soulagement de l'AOS**  
Transfert de la prise en charge de certaines prestations de confort de l'AOS à des produits LCA.
- Médecine personnalisée**  
Prestations supplémentaires non couvertes par l'AOS.
- Age avancé**  
Reprise de produits et innovations issus du domaine de l'Active Assisted Living afin de rester autonome à domicile.
- Thérapies et outils numériques**  
Innovations technologiques, p. ex. thérapies en ligne, autotests, applications, appareils de monitoring.
- Prestations spécifiques**  
Prestations aujourd'hui exclues de l'AOS telles que médecine de la reproduction ou interventions de chirurgie esthétique.



## Prestations toujours populaires

- **Commodité:** libre choix du médecin et de l'hôpital, hôtellerie, rooming-in, etc.
- **Valeur ajoutée:** second avis médical, lunettes, assurance pour soins dentaires, assurance internationale, accès rapide, paquet de prestations de maternité, etc.
- **Prévention et mode de vie:** abonnement de fitness, nutrition, lentilles de contact, santé mentale, médecines alternatives, etc.